

BMC SERVICES SRL - CONDITIONS GENERALES

1. Généralités

En passant commande, le client reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions générales et déclare expressément les accepter.

2. Réclamations

Aucune réclamation quant à l'exécution des travaux et leur coût ne pourra être formulée par le client dès la signature par celui-ci du « bon de travaux » ou au plus tard 24h après l'exécution des travaux.

Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de fuite et/ou dégâts survenus sur des pièces devant obligatoirement être démontées par nos soins, et ce pour permettre d'effectuer les travaux commandés. Le remise en état et/ou le remplacement de celle-ci se fera à vos frais (siphon, joint, regard, couvercle, cimentage, etc. Liste non exhaustive).

3. Prix & conditions

Les prix s'entendent hors TVA et en euros. Les prix et conditions figurant dans nos offres/devis sont valables pour une durée de 3 mois, sauf indication contraire.

4. Exécution

La SRL BMC Services ne peut encourir de responsabilité pour le retard apporté à l'exécution de travaux dû à un cas fortuit ou de force majeure.

5. Paiement

Le paiement de nos factures s'entend à leur date d'échéance, aucun délai supplémentaire ne sera octroyé sous prétexte du règlement des frais par votre compagnie d'assurance ou autre intervenant.

En cas de non-paiement à l'échéance, nos factures porteront de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts au taux de 12 % l'an. Des frais de rappels seront en outre facturés à 5,00€ par envoi à compter du second rappel. Indépendamment de ce qui précède, le non-paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application d'une clause pénale de 15 % de tout montant impayé avec un minimum de 50,00€, et ce à titre d'indemnité forfaitaire et irréductible.

Tout retard de paiement nous autorise à suspendre nos prestations.

6. Litige

Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles, et ce même en cas de pluralité de défendeurs et d'appel en garantie.

7. Protection des données (RGPD)

BMC Services s'engage à vous informer en toute transparence quant à l'utilisation de vos données. Vos données personnelles ne seront jamais partagées sans votre consentement préalable.